

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

OL. 3—No. 15

MONTREAL, 15 JANVIER, 1874.

[2 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISSANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Négociant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an

Payé durant le premier mois- 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

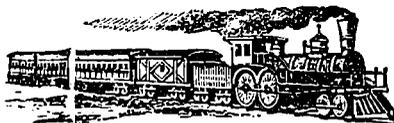
## P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE, Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'A etc de Faillite de 1869.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa *via* Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express. Quotidiens.

D E P A R T.	
Brockville	7.20 A. M. 4.00 P. M.
Ottawa	9.30 do 4.45 do
Renfrew	8.00 do 3.00 do
A R R I V E E.	
Ottawa	8.00 P. M. 12.30 P. M.
Renfrew	2.00 do 9.45 do
Brockville	1.50 do 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Brockville, 6 MAI 1874.

U. ABBOTT, Gérant.

## N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

## Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,

F. LARIN,

A. E. GAGNON.

30-30

## MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente

Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour moulin le blé,

do pour moulin l'avoine,

do pour écaler l'avoine,

do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot,	Rivets.	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles,	Peintures.	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots,	Terre à briques,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Fine Cover	Dessus Chemn.,
Rouge de Plomb	Briques à four:	Fontaines,
		naïss,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustique Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en magasin.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

ARRANGEMENTS 'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dorois, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Benningville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.30 A. M. Express de nuit do do do 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ..... 6.00 A. M. Train de passagers pour Brockville et toutes les stations immédiates ..... 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, à 6.00 A. M., 7.00 A. M., 8.25 A. M., 12.00, midi, 8.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.30 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 6.25 A. M., 8.00 A. M., 9.15 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M., 10.10 P. M. Le Train de 8.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central ..... 8.45 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ..... 3.45 P. M. Train pour Rouses Point communiquant avec les steamers du Lac Champlain ..... 3.00 A. M. Train pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à ..... 7.30 A. M. Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 P. M. Train de la malle pour Island Pond et les stations intermédiaires ..... 4.00 P. M. Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ..... 10.00 P. M. Train de la malle de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hyacinthe, et à St. Hyacinthe, à ..... 11.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "FALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret. Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jaudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 148, Rue St. Jacques. C. J. BRYDGES, Directeur-Général.

Montréal, 6

# LA CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

## Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

**TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU**

**A des Taux Modérés**

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

**DIRECTEURS :**

**Hon. JOHN YOUNG, President**

**J. F. SINCENNES, Vice-President**

ANDREW ROBERTSON,  
J. R. THIBAudeau,  
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,  
W. F. KAY,  
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.  
Gérant..... ALFRED PERRY.

**Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques**  
17 septembre 1873.

## J. HUDON & Cie

**IMPORTATEURS**

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS  
EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

**MONTREAL**

J HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 16 janvier 1874.  
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains  
Jusqu'à nouvel ordre : 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

**AVIS**

Demande sera faite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds social limité sous le nom de la "Compagnie de Protection Commerciale," pour le rétablissement économique des créances douteuses et autres fins. Le siège principal des affaires de la Compagnie sera en la Cité de Montréal.  
Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER,  
Gérant.

**\$5 A \$20 PAR JOUR**

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,  
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

**L. A. LESIEUR**

Entrepot d'Épiceries, Liqueurs

ETC., ETC., ETC

**Marché Bonsecours**

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Effets portés à domicile.  
24 avril

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873.

Distribués.		MALLES.		Livrées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
8.30	.....	Ottawa p. chemin de fer (a)	7.15	6.45	
11.00	.....	Province d'Ontario.... (a)	7.15	6.45	
.....	6.30	Rivière Ottawa par route	6.00	.....	
QUEBEC.					
.....	.....	Québec, Trois-Rivières et	.....	.....	.....
.....	.....	Sorel, par vapeur.....	.....	.....	.....
8.00	.....	Québec p. chemin de fer	.....	7.00	.....
.....	.....	Townships, C. F. T. Riv. Ar-	.....	7.00	.....
.....	2.00	thabaska et Riv. du Loup	.....	2.00	.....
8 & 11	.....	St. Lémi et Hemmingford	6.00	3.15	.....
10.00	.....	St. Hyacinthe et Sherbrook	.....	2.15	.....
10.00	.....	De St. Jean et Rouss's Pt.	.....	.....	.....
.....	.....	Shelford et la jonction du	.....	1.45	.....
.....	.....	chemin de fer Vt.....	.....	.....	.....
MALLES LOCALES					
10.00	.....	Bouchardois (route).....	6.00	.....	.....
11.00	.....	Chambly.....	7.45	3.15	.....
11.00	.....	St. Césaire.....	7.45	3.15	.....
11.00	.....	Contrecoeur, Varanoc et	.....	1.30	.....
.....	.....	Verchères.....	.....	.....	.....
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries	.....	2.15	.....
.....	.....	Ouest.....	8.15	.....	.....
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00	.....
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00	.....
10.00	.....	St. Lambert.....	.....	1.45	.....
9.30	2.15	Laprairie.....	.....	1.45	.....
10.00	.....	Longueuil.....	6.00	1.30	.....
.....	.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	.....	.....
.....	5.15	Terrobonne & St. Vincent	7.00	3.00	.....
9.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00	.....
.....	1.30	St. Laurent, St. Eustache,	.....	.....	.....
.....	.....	Ste. Scholastique, et	.....	7.00	.....
.....	3.30	Halle-Rivière.....	.....	.....	.....
.....	.....	St. Jérôme, Ste. Rose et	.....	7.00	.....
.....	.....	Ste. Thérèse.....	.....	.....	.....
10.00	.....	St. Jean & Station, St.	.....	8.00	2.30
.....	.....	Armand.....	.....	.....	.....
8.00	.....	Trois-Rivières par la Ro-	.....	1.30	.....
.....	.....	ve Nord.....	.....	.....	.....
PROV. MARITIMES.					
.....	.....	N-Brunswick et Isla P. E.	3.15	.....	.....
.....	.....	Halifax, N.-E.....	7.00	.....	.....
Les malles pour l'Ontario sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.					
ETATS-UNIS.					
8 & 10	.....	Boston et les Etats de la	7.00	2.15	.....
.....	.....	Nouv.-Angleterre, ex-	.....	.....	.....
8 & 10	.....	cepté le Maine.	.....	2.15	.....
.....	.....	New-York et les Etats	.....	.....	.....
8 & 10	.....	du Sud.....	.....	3.15 & 7	.....
.....	.....	Island Pond, Portland et	.....	.....	.....
.....	.....	le Maine.....	.....	.....	.....
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pa-	7.00	6.00	.....
.....	.....	cifique et Manitoba....	.....	.....	.....
INDES OCCIDENTALES.					
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....					
Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.					
GRANDE BRETAGNE,					
Par la ligne Canadienne. Vendredi..... 7.00					
Par la ligne Cunard, Boston, Lundi..... 2.30					

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.00 p. m.  
(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.  
Le Dimanche à 3.00 p. m.

**\$5.00 MOULINS A COUDRE \$5.00**

Première classe et complets sous tous les rapports.  
**AGENTS DEMANDES**  
Avantages extraordinaires, Circulaires, Échantillons de couture, etc., gratis.  
**COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE**  
26, University Place  
NEW-YORK.

1 sept, 1873



**Revue du Marché de Bois du Canada**

De MM. Carbray & Routh, Commissionnaires  
Montréal et Québec.

31 décembre 1873.

(Les journaux qui reproduiront voudront bien donner crédit au Négociant Canadien.)

Il est toujours plus agréable de faire la revue d'un marché actif que d'un marché lourd et tendant à la baisse. Dans le premier cas tout le monde est de bonne humeur, car quoiqu'il faille payer plus cher, on obtient de meilleurs prix et ce qui est écoulé est aussitôt remplacé, tandis qu'avec un marché lourd, on n'a aucun plaisir à acheter, car si on achète à bon marché, les clos sont pleins et tout est abondant à part des acheteurs.

L'année qui vient de s'écouler a été une année de désappointement pour tout un chacun. Ouvrant à des cours élevés il est vrai, mais aussi avec une perspective de fortes affaires à des prix rémunérateurs pour tout le monde, chacun croyait qu'il allait avoir un fort courant d'affaires et s'était préparé en conséquence. Tout en étant considérable aux scieries, le stock était très minime sur le marché qui était aussi très légèrement alimenté; les affaires étaient actives avec des cours en hausse, et en tant que le Canada était concerné, on rapportait que la fabrication des billots était sans importance, ce qui ajoutait davantage à l'animation créée d'abord par le cri d'alarme de disette qu'on avait poussé.

De bonne heure, néanmoins, l'année dernière, nous avons donné notre opinion que tout n'était pas pour le mieux et qu'on était à la veille d'une baisse. En effet, avant le mois de juin, quand les premiers billots arrivaient aux scieries, les vendeurs étaient devenus nombreux et importuns et jusqu'à la clôture de la navigation, on fit concession sur concession sur différents prétextes qui, en fin de compte, se traduisait par une baisse très sensible. Il n'y a pas de doute que la baisse se fit arrêtée si ce n'eût été la panique qui empêcha tout recouvrement dans les prix.

Quant à l'année prochaine, nous avouons que nous n'avons pas confiance dans l'avenir. Un pays comme les E.-Unis qui consomme dix mille millions de pieds de bois par an ne peut pas passer deux années comme celle que nous venons de terminer, et avec un marché monétaire plus stable, nous nous attendons à avoir un changement dans les affaires qui ne manquera pas d'être favorable au commerce de bois. Nous croyons pourtant que la réaction se fera lentement, mais l'amélioration n'en sera que plus durable pour cela.

**Pin.**—Le stock de pin sec, l'année dernière, quoique considérable, a été vite épuisé, mais au grand étonnement des propriétaires de scieries, aucun nouveau contrat pour la dernière production ne se fit et comme les semaines et les mois s'écoulaient sans constater de ventes, les fabricants commencèrent à croire qu'il valait mieux changer de plan d'opération et portèrent leur attention vers le madrier qui se vendit bien pendant toute la saison et à des prix rémunérateurs. Nous donnons ci-dessous un état comparatif qui fait voir que si dans le printemps de 1871 il y avait de l'argent à faire dans le madrier, il n'y avait certainement pas de ris que à accepter les cotes pour 1873.

Les cotes sont pour étalon de Québec (2750 pieds mesure de planche.)

	Printemps 1871.	Jun 1873.
Pin première qualité	\$84	\$112
" seconde "	54	72
" troisième "	27	36
Épinette première qualité	32	44
" seconde "	23	26
" troisième "	16	18

Le stock de bois scié maintenant en disponible est considérable et sera en très bonne condition pour exportation à l'ouverture de la navigation et nous serions des plus surpris si nous n'avions pas à signaler de fortes transactions pendant l'hiver. Il y a déjà toute apparence de ce que nous avançons et comme les propriétaires des scieries sont disposés à se montrer libéraux, il n'est pas de grand opérateur qui perdra l'occasion de s'approvisionner à bon marché s'il peut se convaincre que la perspective est brillante et nous croyons qu'ils n'auront pas de difficulté à se convaincre de cela.

Nous pouvons ajouter que les opérations ont été moindres l'année dernière que l'année précédente, le travail de nuit ayant été suspendu dans les grands établissements et les billots étant arrivés très tard, plusieurs scieries perdirent pleinement un mois d'ouvrage. La fabrication des billots ne sera pas considérable cet hiver, mais sera d'une moyenne suffisante pour tenir les scieries en opération pendant toute la saison prochaine si on suspend le travail de nuit.

**Épinette.**—Rien n'a été fait avec les Etats-Unis en 1873, si on excepte quelques légères expéditions de planches sciées l'année précédente et qui n'auraient pu l'être cette année au taux auquel elles ont été faites. Toutes les scieries d'épinette aussi tôt que Janvier et Février se mirent à scier du madrier pour le marché européen, et comme on peut s'en convaincre par la comparaison des prix que nous publions à leur entière satisfaction, le sciage leur faisait de \$13 à \$14 par M. pieds mesure de planche au lieu de \$10 à 11 réalisées pour les planches en 1872.

La saison pour les opérations forestières dans l'épinette a été très propice et il sera fait un bien plus grand nombre de billots qu'à l'ordinaire si l'hiver continue aussi favorable jusqu'à la fin. On a déjà contracté largement pour du madrier et une forte quantité est tenue en réserve dans le même but en attendant une hausse.

**Pruche.**—Il se fait comparativement très peu d'affaires en cette qualité de bois quoiqu'il y eut quelque demande au commencement de la saison pour le bois de 3 pouces pour des pavés et en remplacement de madrier de rebut de même épaisseur dont le prix était très élevé. Il y a une très grande quantité de ce bois en Canada, mais on considère qu'il a trop peu de valeur actuellement pour l'exploiter.

Les expéditions à la Rivière Plate font voir une augmentation considérable. Elles comprennent toute espèce de qualité de bois préparé et brut, pin, épinette et quelque peu de pruche.

Le fret (le meilleur thermomètre en affaire) a été extrêmement lourd par canal pendant toute la saison, les vaisseaux faisant à peine leurs frais et coûtant de 30 à 35 par cent au-dessous des cours de l'année dernière. Le fret

de mer a été très élevé et se tient de 30 à 40 pour cent plus élevé qu'en 1872.

État approximatif de stock de bois dans les districts de l'Ottawa et du St. Laurent.

	Déc. 1873	Déc. 1872
St. Laurent et tributaires au-dessous de Montréal.		
Madriers sciés.....	290,000,000	265,000,000
do en disponible.	100,000,000	60,000,000
Bois carré en disponible.	286,000,000	205,000,000
Planches sciées.....	90,000,000	135,000,000
do en disponible.	50,000,000	10,000,000

Ottawa et tributaires.		
Madriers sciés.....	160,000,000	60,000,000
do en disponible.	25,000,000	5,000,000
Planches sciées.....	280,000,000	320,000,000
do en disponible.	180,000,000	80,000,000

Exportation au Royaume-Uni.

	1873.	1872.	1871.
Bois carré, M. pieds cubes.....	16,702	22,140	20,720
Madriers, M. pieds.....	170,980	103,086	137,298

A la Rivière Plate.			
84 vaisseaux, M. pds.	37,037	.....	.....
72 do do	.....	28,290	.....
40 do do	.....	.....	16,192

Au Pérou et à la Côte Occidentale.			
5 vaisseaux, M. pds.	4,007	.....	.....
18 do do	.....	10,272	.....
2 do do	.....	.....	1,273

En Australie.			
1 vaisseau, M. pds.	450	.....	.....

Au Portugal et en Espagne.			
Nombre de vaisseaux	11	12	6

En France.			
Nombre de vaisseaux	2	3	2

En Hollande et Belgique			
Nombre de vaisseaux	3	5	5

**RAPPORT**

Du Comité nommé pour s'enquérir des griefs du commerce de Montréal contre la Compagnie du Grand Tronc.

Nous avons parlé à différentes reprises du rapport du Comité nommé par l'Association de la Halle aux Blés pour s'enquérir des griefs du Commerce de Montréal contre la Compagnie du Grand Tronc. On n'a pas oublié que pendant cinq semaines le trafic à l'est de Montréal a été complètement suspendu. Nous avons passé en revue dans notre numéro de la semaine dernière la lettre du Directeur Gérant du Grand Tronc au Président de la Halle aux Blés. Nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs le rapport du comité qui sera lu avec beaucoup d'intérêt, nous n'avons aucun doute.

**RAPPORT.**

Le blocus annuel sur le chemin de fer Grand Tronc dont le commerce de Montréal souffre dans ses expéditions vers l'est, s'est fait sentir quelque peu plus tôt qu'à l'ordinaire cette année, avec un redoublement de sévérité.

Il faut se souvenir que Montréal n'est pas un centre consommateur des produits de l'Ouest, mais simplement un point de distribution rapproché de la mer, d'où ces produits peuvent être facilement exportés.

La mesure de capacité pour les expéditions des marchandises vers l'est est en conséquence égale aux recettes de l'ouest.

Cherchant un débouché pour ces produits et une voie de communication avec la mer après la clôture de la navigation, on peut dire que Montréal a construit le chemin de fer St. Laurent et Atlantique entre cette ville et Portland et aussi le chemin de Champlain pour se relier aux chemins qui aboutissent à Boston et à New-York. Montréal considérait ces débouchés vers l'est d'une importance si majeure que ces chemins de fer furent construits longtemps avant les chemins qui sont maintenant entre les mains de la Compagnie du Chemin de fer Grand Tronc.

Pendant la saison qui vient de s'écouler, le mouvement des produits de l'ouest à travers Montréal fut exceptionnellement important, et, en tant qu'il s'agit des recettes, ce mouvement s'est continué jusqu'à ce jour. Nos négociants, comptant sur les rapports des employés du chemin de fer, qu'ils avaient des facilités extraordinaires pour mouvoir le fret à Montréal, ordonnèrent que leurs marchandises fussent expédiées, lesquelles sont maintenant en partie arrivées et continueront à arriver jusqu'à la fin de l'année, au grand embarras des receveurs.

Quelques chiffres démontreront plus clairement notre dire.

Recettes hebdomadaires par le Grand Tronc depuis environ la date du blocus vers l'est, ou pour les semaines expirées

1873	Céréales.	Farines.	Fromage.	Beurre
19 Nov.	8850 Min.	15500 Bar.	6102 Boi.	3870 Col.
26 "	7300 "	16450 "	3089 "	2763 "
3 Dec.	15510 "	1475 "	615 "	62 "
10 "	26820 "	21920 "	155 "	2110 "

Les expéditions hebdomadaires pendant ce même laps de temps par chemin de fer ne sont pas connues, néanmoins autant qu'on peut s'en assurer, elles se montent à zéro.

Afin de faire voir l'énorme montant d'affaires tenu en suspens par le blocus du fret, nous donnons le mémoire suivant d'exportation vers l'est à la mer. Pour les quatre semaines expirées 19 Novembre (temps auquel le blocus était à son apogée.) Les quantités étaient

De grain.....	1,037,190 Minots.
De farine.....	63,208 Barils.
De beurre.....	27,600 Colis.
De fromage.....	56,848 Boites.
De bœuf et de lard....	3,782 Colis.
De saindoux et de suif..	2,328 Barils.

Quelques notes sur l'augmentation continue des stocks jetteront aussi quelque lumière sur ce point et serviront aussi à faire voir à quel degré la pression avait atteint.

Stock de Céréales et de farine dans les entrepôts publics aux dates ci-dessous :

1873	Céréales.	Farine.
15 Octobre	573,103	41,100
1 Novembre	706,481	58,100
15 "	921,808	55,400
1 Décembre	980,912	71,300
15 "	1,031,359	89,961

Les griefs dont votre comité est saisi sont les suivants :

1o L'absence de facilité pour l'expédition du fret du commerce local vers l'Est, à des points qui dépendent en tout temps du Grand Tronc pour leurs approvisionnements.

2o La différence injuste dans le taux du fret préjudiciable à Montréal tel que coté des localités des stations du Canada Ouest aux points terminis tels que Halifax et Liverpool comparée avec les taux payés par négociants de Montréal qui ont d'abord importé leurs marchandises ici pour les exporter plus tard.

3o La différence encore plus injuste contre le Canada dans la cote du taux de fret des Etats du l'ouest (principalement de Chicago) à Liverpool que ceux accordés aux expéditions de produits canadiens à la même destination.

4o De ce que les expéditeurs de Montréal, qui ont été forcement obligés à payer les taux relativement excessifs exigés pour les points terminis, ont néanmoins pendant plus d'un mois été exclus de toutes les facilités de transport, principalement en faveur des produits qui étaient transportés à meilleur marché des Etats du l'ouest.

Relativement au premier grief, il est à la connaissance de votre comité que cette plainte est bien fondée et que cet état de chose est le résultat de la négligence et de la mauvaise administration.

Une comparaison des taux de presque toutes les stations d'Ontario démontrera que la seconde plainte est bien fondée.

Taux de fret payé sur un char de farine de Paris et Brantford à

Montréal.....	\$70.00
Maniement à Montréal	
disons.....	2.00
Taux de fret demandé de Montréal à Halifax....	70.00
Total	\$142.00

Taux de fret de Paris à Halifax \$120.00

A déduire manie- ment à Montréal payé par le chemin de fer sur le fret direct.....	2.00	118.00
--	------	--------

Différence contre Montréal \$24.00 par char (soit cinq pour cent sur la valeur de la farine) somme suffisante pour détourner le commerce de Montréal sur des points plus éloignés.

Avec ces différences, la compagnie du Grand Tronc peut en aucun temps endommager et même ruiner le commerce d'une localité qui dépend d'elle pour ses facilités de transport.

Il est bon de noter que tout le fret destiné à l'est de Montréal est transbordé en cette ville des chars qui parcourent la jauge étroite à ceux qui parcourent la jauge large aux frais du chemin de fer et dans les cas des expéditions de Montréal est taxé deux fois sans compter que l'expéditeur a souvent à payer des frais d'emmagasinage et autres charges additionnelles.

Quant au troisième grief, votre comité après enquête a découvert qu'au commencement de Novembre, la Compagnie du Grand Tronc est entrée en compétition sur le marché de transport de Chicago avec les lignes régulières et dans le cours des deux ou trois semaines a contracté des engagements pour transporter de quinze à dix huit mille tonneaux de comestibles et de farine, dont une grande partie à 90 centins, et une moindre quantité à 100 centins pour 100 livres direct à Liverpool, les taux par les lignes régulières via New-York et Boston étaient au même temps de 115 à 125 centins pour 100 livres pour le fret de même classe.

La division au *pro rata* de ce taux est répartie comme suit, si votre comité est bien informé.

Au chemin de fer Michigan Central	284 mil.	18 et 19 cent.
Au Grand Tronc..	861 "	45 et 51 "
Aux steamers....		27 et 30 "
		90 et 100

18 centins sont égaux à 6.34 centins par 100 lbs. par 100 milles.

45 centins sont égaux à 5.22 centins par 100 lbs. par 100 milles.

27 centins sont égaux à 25s. 8 terling par tonneau de Portland à Liverpool.

Les taux cotés à la même date aux expéditeurs de Montréal et auxquels des engagements ont été contractés laissent voir beaucoup d'écart, étant de 55c par tonneau de 2240 livres pour les comestibles en descendant jusqu'à 60c pour marchandises lourdes, ces dernières étant requises par les vaisseaux pour solider la cargaison. La division de ces taux au *pro rata* est comme suit :

85s Maximun 60s Mini.

Au Grand Tronc 299 milles par 100 lbs	38 centins	27 centi.
Au steamer par tonneau.....	50 cholins	35½ chel.
38 centins sont égaux à 12.80 centins par 100 lbs par 100 milles.		
27 centins sont égaux à 9.09 centins par 100 lbs par 100 milles.		

De Toronto et des stations à l'est de cette ville, le taux pour les comestibles étaient de 90s à 120s, soit une moyenne de 105s par tonneau égal à 114 centins par 100 livres pour fret direct. Des stations à l'ouest, les taux étaient de 100½ à 130½ pour le fret de même classe, une moyenne de 115½ par tonneau ou 125 centins par 100 lbs. Le taux du fret direct pour les comestibles des différents points à Liverpool se trouve être comme suit :

Distance à Portland.

De Chicago.....	1145 M	90c	par 100 liv.
De Cincinnati....	1128 "	80c	"
De Sarnia à l'Est.	861 "	125c	"
De Toront à l'Est	528 "	114c	"
De Montréal.....	297 "	93c	"

Il paraît donc que le producteur de Chicago peut non-seulement livrer ses comestibles à Liverpool passant sur un chemin de fer canadien et par le moyen d'une ligne de steamers canadienne à 25 pour cent meilleur marché qu'à travers son propre pays, mais de plus, il peut le faire à meilleur marché que ses compétiteurs canadiens de London, de Toronto et même de Montréal.

Quand on considère la distance et les gains des steamers le résultat est encore plus étonnant.

La marchandise de Chicago est transportée par le Grand Tronc une distance de 861 milles au taux de 5¼ cents pour 100 lbs. par 100 milles.

La marchandise de Montréal paie pour une distance de 297 milles au taux de 12¼ cents par 100 lbs par 100 milles.

La part du steamer sur la marchandise de Chicago est de 25s par tonneau.

La part du steamer sur la marchandise de Montréal est de 50½ par tonneau.

Les expéditions de Chicago à Liverpool sont donc faites à moins de la moitié du taux que le sont les expéditions de Montréal à Liverpool.

Il est une branche dans le commerce de comestibles que les commerce de transport s'est occupé spécialement—articles facilement avariés et d'une immense importance au pays, à savoir, le beurre et le fromage. Pendant l'automne, les steamers réguliers de Montréal (ainsi que ceux de New-York) sacrifient tout autre fret pour favoriser celui là avec les résultats ci-dessus. Quel peut être le motif du Grand Tronc en agissant ainsi? Votre comité n'a pas pu le découvrir. Le volume de ce fret est peu considérable tandis que la valeur en argent est proportionnellement très grande et les embarras causés par la suspension des facilités de transport sont très sérieux.

Votre comité ayant rencontré les MM. Allan pour leur représenter la mince portion de fret accordée par les steamers de la malle au commerce de Montréal, et pour se plaindre des délais et des difficultés à s'assurer des chars, ont reçu pour réponse des copies de certaines correspondances et protêts sur la question, qui avaient passé entre eux et la Compagnie du Grand Tronc. Ces Messieurs ont aussi fourni au Comité une spécification de 561 connaissements, représentant environ 17,280 tonneaux de fret direct à Liverpool dont ce qui suit est une analyse :

Expédié de points des Etats de l'Ouest...	12 490 tonneaux
Expédié de points compétiteurs dans Ontario .....	2,255 "
Total des points compétiteurs...	14,745
Expédié de points qui ne font pas compétition dans Ontario...	1,610 tonneaux
Expédié de Montréal...	925 "
Total des points qui ne font pas compétition	2,535
Total tonneaux	17,280
Dont pour le Canada...	4,790
do Etats de l'Ouest...	12,490
	17,280

On entend par points compétiteurs là ou 2 ou plusieurs chemins de fer ont des correspondances et le choix de route pour arriver à la mer, comme dans le cas de Chicago, London, Brantford ou Paris. Les points non compétiteurs sont ceux qui, comme Montréal, n'ont pas d'autres débouchés que par le Grand Tronc, qui sert bien ceux qui sont déjà servis et néglige ceux qui en dépendent. La proportion à laquelle les expéditeurs de Montréal avaient droit est de 8,500 tonneaux soit sept quinzièmes, et la compagnie du Grand Tronc en a accordé 925.

La cause du quatrième grief est d'ancienne date et agit désavantageusement d'année en année avec plus ou moins de sévérité contre le commerce d'exportation du pays et peut se condenser dans le fait que le Grand Tronc qui existe en vertu d'une charte du parlement du Canada, qui a été en partie construit par ce gouvernement et continue à en recevoir des subsides est manipulé de manière à favoriser et à agrandir les Etats de l'Ouest au détriment du Canada.

Votre comité suggérerait de faire des remontrances amicales aux autorités de ce chemin, exposant leurs justes griefs et demandant un changement dans la politique qui a été suivie jusqu'à présent. Votre comité craint néanmoins que, pour cette saison, vous ne devez pas vous attendre à aucune amélioration, le blocus ayant été trop complet et le mal ayant de trop profondes racines pour les extirper de suite.

L'inconvénient de Portland comme le seul débouché d'hiver pour Montréal n'a jamais été aussi visible que pendant la saison actuelle. Il n'y a pas de tonnage qui cherche de l'emploi dans cette ville, et l'état du Maine n'est pas assez grand pour attirer le tonnage étranger. Les trois premiers steamers de la ligne Allan, quoique du plus léger tonnage, n'avaient que des cargaisons partielles pour Portland et le quatrième le "Polynesian" maintenant en route a été obligé d'acheter 1,000 tonneaux de charbon comme lest. Votre comité est d'opinion que les négociants de Montréal devraient à l'avenir tourner leur attention vers Boston comme port d'expédition pour une forte partie de leur fret et à cette fin devraient faire tout en leur pouvoir pour amener le chemin de fer Vermont Central

et celui de Montréal, Portland et Boston à ses portes, s'assurant par ces chemins de plusieurs débouchés au lieu d'un seul par le Grand Tronc.

Le tout respectueusement soumis.

D. BETTERS, Président,  
M. P. RYAN,  
WILLIAM NIVEN,  
J. T. MOHINN,  
EDGAR JUDGE,  
H. LABELLE,

Montréal, 19 décembre 1873.

### Inspection de poisson.

#### ASSEMBLÉE DES MARCHANDS.

Conformément à l'annonce qui a paru dans le numéro de la semaine dernière, les marchands engagés dans le commerce de poisson se sont réunis en assemblée publique jeudi dernier dans la salle de la Halle aux Blés pour discuter la loi d'inspection de poisson.

M. D. Sinclair ayant été appelé à prendre le fauteuil, M. L. E. Morin Jr., fut prié d'agir comme secrétaire.

Le président ayant fait connaître le but de l'assemblée, M. L. E. Morin, Sr., inspecteur de poisson, demanda à l'instigation de qui cette assemblée avait été convoquée.

Le président répondit qu'ayant vu l'annonce de la convocation dans les journaux, il était venu voir ce qui allait se passer mais qu'il ne sait pas qui sont les promoteurs de l'assemblée.

M. Baird informa l'assemblée que M. Lord et lui s'était chargé de voir les marchands engagés dans le commerce de poisson et de les inviter à venir discuter la loi concernant l'inspection du poisson. Il croyait que l'opération de la loi n'avait pas donné satisfaction générale et qu'un grand nombre désirait qu'elle fut amendée. Il espérait pouvoir arriver à quelque bon résultat, avantageux au commerce en général.

M. Lord dit qu'il y avait eu tant de récrimination dans l'opération de la loi, qu'ils avaient décidé de tenir une assemblée publique l'automne dernier, mais le temps des expéditions étant si court, ils avaient décidé de remettre l'assemblée.

Le président dit qu'il n'y avait aucun doute que le commerce de poisson avait été très dissatisfait et que tous les marchands engagés dans ce commerce avaient désiré ardemment la passation d'une loi qui ferait disparaître les difficultés. A une époque avancée de la saison l'automne dernier la loi fut mise en opération et causa passablement d'embaras, mais il avait tout lieu de croire qu'à l'avenir la chose ne se répéterait pas.

M. Baird secondé par M. Brock soumit alors la motion suivante.

"Que l'acte concernant l'inspection du Poisson et des Huiles de Poisson, tel que mise en force dans cette ville, a été l'occasion de beaucoup de dissatisfaction, d'ennui et de dommage au commerce, causant des dépenses, du délai et des pertes et exige des amendements qui en rendraient l'opération acceptable au commerce ou que

la clause rendant l'inspection obligatoire soit rescindée."

Le moteur dit qu'il n'avait que peu de chose à dire à l'appui de sa motion qui résumait à peu près tout ce qu'il avait à dire. Personnellement il croyait l'inspection désirable, mais il ne croyait pas devoir aller jusqu'au point de la rendre obligatoire. Il ne croyait pas que l'on pût forcer quelqu'un à faire inspecter sa marchandise qu'il le voulût ou non, que si un acheteur ne voulait pas acheter de lui sans inspection, c'était à lui de voir ce qu'il avait à faire.

M. Charles Hébert secondé par M. A. Shannon proposa l'amendement suivant :

Considérant que le commerce de poisson a été dissatisfait depuis quelques années par les fraudes qui s'y perpétrent soit dans la qualité, soit dans la quantité, souvent dans les deux, et

Considérant que la confiance dans cette branche d'affaires avait été ébranlée au point d'induire un certain nombre d'entre nous à abandonner ce commerce, et

Considérant que nous croyons avoir trouvé un remède au mal dont on se plaint dans la loi de l'inspection obligatoire, et

Considérant que la loi actuelle ne donne pas toute la satisfaction possible mais qu'elle peut renouer les exigences au commerce en étant amendée, il est

Résolu, qu'un comité composé de MM. Lord, Sinclair, Chaput, Henry T. Bin, W. Kinloch, J. McBurney, au moteur et du secondé soit par la présente nommé pour prendre en considération la loi d'inspection et de suggérer tels amendements que le comité ou une majorité décidera, avec instruction de faire rapport à une assemblée qui aura lieu lundi le 20 courant.

M. A. Shannon dit qu'il était de l'opinion de M. Baird, excepté quant à ce qui avait rapport à la clause concernant l'obligation de l'inspection. Autrefois nous avions une loi concernant l'inspection du beurre, mais aujourd'hui c'est une lettre morte, parce que l'inspection n'est pas obligatoire. Il en serait de même de l'inspection du poisson si elle n'est pas obligatoire. Depuis que nous avons la loi obligatoire les choses marchent bien. Il dit que lorsque la loi fut mise en opération l'automne dernier, c'était vers la clôture de la navigation et il fallait s'attendre à quelques désagréments, mais si le gouvernement mettait un quai à la disposition de l'inspecteur, il n'y aurait pas de raison pour quoi l'inspection ne serait pas obligatoire, de sorte que les marchands de poisson pourraient l'acheter avec la même confiance qu'on achète le thé et la farine. Généralement le poisson s'achète à l'encan, et après l'adjudication, il n'y avait plus de réclamation de quelque quantité que fût le poisson. On prétextait que le poisson avait été acheté sur échantillon. Il supporterait une loi qui donnerait justice également à l'acheteur comme au vendeur, et pour sa part il ne voulait pas vendre \$5 ce qui n'en valait pas \$2.50.

M. Lord dit que si on voulait bien lire la résolution, on verrait que les mar-

chands ne demandaient pas que la loi fût abolie; tout ce qu'ils demandaient, c'était une loi qui rendrait justice à tout le monde. Le lieu propice pour l'inspection était là où le poisson était pris et cette inspection devrait être valable par toute la Puissance. Si le poisson devait être inspecté à Montréal, les marchands s'éloigneraient de la ville et le commerce en souffrirait matériellement.

M. Hébert prétend que la meilleure place pour inspecter le poisson est le lieu où il est vendue aux marchands qui le distribuent par tout le pays. Il dit qu'après l'encaquement, le poisson rouillait ou se détériorait, empilé qu'il était de huit à neuf barils de haut dans les vaisseaux. Cette inspection permettait d'assurer à l'acheteur du poisson de première qualité pour lequel il voulait bien payer. Si l'inspection a lieu à Montréal, les pêcheurs verront bientôt l'inutilité d'envoyer autre chose que de la bonne marchandise.

M. Magor dit que l'inspection à Montréal ne donnerait pas satisfaction parce que des barils une fois ouverts n'étaient pas aussi bon que des barils qui ne l'avaient pas été, et qu'on lui avait rapporté que des barils arrivés pleins de saumure à l'inspection en étaient parti sans saumure.

M. L. E. Morin, l'inspecteur du poisson, répondit que s'il avait mis la partie de la loi concernant les barils à exécution tel que la loi le voulait, il pense que sur tout ce qu'il a inspecté, il n'y aurait pas eu vingt-cinq barils qui n'auraient pas été condamnés, tant ils étaient mauvais.

M. Noad dit que dans ce dix-neuvième siècle rien ne devrait être obligatoire. La valeur du poisson se réglerait d'elle-même. Les meilleures marques s'affirmeraient d'elles-mêmes. Il prétendait que l'inspection du poisson ici tendait à faire écouler la saumure et portait à la rouille. Il dit qu'il ne fallait pas s'arrêter au commerce insignifiant de Montréal.

A cet endroit une voix remarqua que si ce n'était pas pour le commerce insignifiant de Montréal, M. Noad, comme courtier, ferait maigre chair.

La discussion ayant alors pris une tournure personnelle, le président rappela les discutants à l'ordre lorsque

M. J. A. Mathewson dit que la loi pourvoyait à ce que le poisson, une fois inspecté, ne retournerait pas de l'être une seconde fois, que le but des promoteurs de l'assemblée n'était pas de rappeler la loi mais de la rendre obligatoire au lieu de l'encaquement. Il prétendait qu'ouvrir les barils était dommageable au poisson sans compter le délai qui en résultait.

L'amendement fut alors été mis aux voix au milieu d'une grande confusion. Les promoteurs avaient eu le soin d'emmener tous ceux qu'ils avaient pu recruter pour grossir leur nombre. Tous les associés d'une maison, voulaient voter comme les représentant d'autant de maisons, de sorte que les deux maisons les plus intéressées à faire rappeler la loi fournissaient six voix. On avait aussi amené des marchands de farines, des agents de navigation etc., etc., ce que voyant, le commerce de demi gros, le commerce de distribution, les véritables intéressés dans le com-

merce de poisson protestèrent contre une manœuvre aussi deshonnête de la part des promoteurs de l'assemblée.

Les noms des voteurs ayant été enregistrés, le président remarqua qu'en conséquence des noms des voteurs qui avaient été enregistrés et qui n'avaient aucun intérêt dans le commerce de poisson, il croyait qu'il était de son devoir de ne pas faire connaître le résultat de la votation.

M. C. Melançon secondé par M. P. Joly proposa alors qu'un comité composé de Messrs. Magor, Sinclair, Mathewson, Hébert et Shannon, prenne en considération la loi d'inspection de poisson et suggère les amendements à faire, le comité devant faire rapport à une assemblée qui sera convoquée prochainement.

Après un vote de remerciements au président et au secrétaire, l'assemblée s'ajourna.

MARCHE MONETAIRE.

13 janvier 1874.  
4 heures P. M.

Les parts de banque se sont vendues aux prix suivants: B. Montréal: 183 p. à 182½; 98 à 182; 25 à 183.

STOCKS.	Ache- teurs.	Ven- deurs.
Banque de Montréal	183½	183
Banque de Paris	101½	105
Banque de P.A.B. du N.	130	140
Banque de la Cité	96	97½
Banque du Peuple	106	107
Banque de Monson	.....	.....
Banque de Toronto	182	185
Banque Jacques-Cartier	183	.....
Banque des Marchands	104	110
Banque des Truands, Est.	113	.....
Banque de Québec	108	.....
Banque Nationale	.....	.....
Banque Union	99	100½
Banque des Artisans	82	85
Banque Royale Canad.	93½	94½
Banque C. de Commerce	120½	121
Banque Métropolitaine	97	99
Banque de la Puissance	104½	.....
Banque de Hamilton	92	99
Banque Maritime	86	88
Banque d'Echange	100	101
Cie Charbon Intercol.	50	70
Huron Copper Bay Co.	20	35
Cie Télégraph Montréal	178½	179½
Cie Télégraph du Peuple	.....	100
Cie. Canad. Richelieu	.....	195
Cie. de Nav. Canadienne	80	85
Cie de Chars Urbains	187½	183
Cie. du Gaz de la Cité	127½	120
Merchant's Exchange	.....	.....
Montl. Invent. Ass. Stock	.....	.....
Soc. de Const. P. du D.M.	91	92
Canad. Rolling Stock Co.	101	102
Comp. pag. d'Équipement	70	.....
Cie. d'Engin du Canada	.....	99
Manufacture de Coton	.....	90
Compagnie d'Entrepôt	30	50
Graphie Print Co.	.....	.....
Cie. de Chars de P.A. N.	102	105
Stock de la Puissance	.....	.....
Bons de la Puissance	.....	.....
Bons du Gouvern. 5 p. c. sig.	.....	.....
Bons du Gouvern. 8 p. c. cy.	.....	.....
Bons du Havre de Montréal, 9½ p. c. cy.	.....	.....
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	.....	94½
Bons du Chemin de Fer Champlain et St. Laurent	98	92½
De 8 p. c. sterling	.....	.....
Bons de la Ville de Montréal	.....	.....
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.	97½	99½
Bons Aqueduc, Montréal	97½	98½
Stock de Montréal 7 p. c.	108	110
Stock de Montréal 6 p. c.	.....	100

Change.

Banque de Londres, 60 jours ..... 109½ à 100  
Trinité en Or do ..... 1 à 1 p  
Or de New-York, à 12.10 A. M. .... 111½ à 60

Marché méténaire de Montréal.

New-York, 14 janv. 1874 10.00 a. m.

Or, 111½; change, 8½  
Greenbacks achetés pour de l'or à 10½ et 00 d'escompte et vendus à 00.  
Argent acheté pour de billets du banque à 8 et vendu 9.  
5-20 vendue de 114 à 118.

A LOUER



ONZE MAGASINS neufs de 1<sup>re</sup> classe, situés sur les Rues de Brébeuf et St. Dzier. Cinq de ces magasins ont des SOUS-CAVES pour les vins. Tous ces magasins sont construits forts et solides et peuvent servir comme magasins d'entrepôt.  
Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau dans les temps d'inondation.  
Possession le 1<sup>er</sup> Février ou le 1<sup>er</sup> Mars prochain.  
S'adresser à

J. G. GUIMOND,  
Proc. des Dames de l'Hôtel-Dieu.

1<sup>er</sup> déc.

LIBRAIRIE  
J. B. ROLLAND & FILS  
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

Spécialités d'articles de  
Librairie et Papeterie  
pour le commerce

TAPISSERIES

Anglaises et Canadiennes  
CARTES A JOUER

Great Mogul, Highlander, Jacques-Cartier et Confédération

Almanach agricole, commercial et historique

DE  
J. B. ROLLAND & FILS  
POUR 1874

Brochure in 12 de 64 pages. Prix de détail cinq cents.

En vente à la Librairie de  
J. B. ROLLAND & FILS,  
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14  
16 oct. 13

SOCIÉTÉ

Construction St. Jacques

BUREAU DE DIRECTION

J. P. ROTTOT, Gér., M. D., Président.  
ALFRED C. TRUITEAU, Gér., Vice-Président,  
EDMOND BEAUVAIS, Gér., Secrétaire-Trésorier.

DIRECTEURS

JACQUES GRENIER, Gér.  
CHS. DESMARTEAU, Gér., Conseiller.  
JOS. BRUNET, Gér., Conseiller.  
ARTIUR DESJARDINS, Gér.  
J. W. CREVIER, Gér.  
OLIVIER ROBERT, Gér.  
JOS. BEAUCHAMP, Gér.

AVIS est par les présentes donné que le Bureau de la Société est maintenant ouvert au No 523, rue Ste. Catherine.

Le palanost des souscriptions commencera d'une manière régulière, le Premier Lundi de Janvier prochain.

Ceux qui désirent joindre la société, doivent se hâter de le faire, car il ne reste plus qu'un petit nombre de parts disponibles. Ce succès est dû aux avantages considérables que cette société donne aux actionnaires. Nous prions le public de bien comprendre comment notre société l'emporte sur toutes les autres. Par exemple, celui qui, dans les autres sociétés de construction, gagne ou achète une appropriation de \$2,000 est obligé de remettre dans l'espace de dix ans, la somme entière, plus ses versements hebdomadaires. Dans la nôtre, au contraire, celui qui gagnera ou achètera une appropriation de \$2,000 ne sera obligé de remettre que \$1,500 plus ses paiements hebdomadaires, il fait par conséquent un profit clair de \$500 de plus que dans toute autre société dans le même espace de temps.

Par ordre du Bureau de Direction,

J. P. ROTTOT,  
Président,  
ED. BEAUVAIS,  
Sec.-Trésorier.

16 oct.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 15 JANVIER 1874.

### Six mois de l'année fiscale.

L'état comparé du revenu et des dépenses du Canada pour mois de décembre 1872 et 1873 donne le résultat suivant :

REVENUS.	1872	1873
Douanes.....	\$690,988.10	\$873,339.83
Accise.....	443,734.46	442,736.80
Postes.....	43,868.24	85,649.85
Trav Publics.	97,773.41	107,173.40
Timbres.....	12,831.61	18,293.73
Divers.....	59,765.64	59,356.24

Total.....	\$1,348,961.46	1,586,549.90
Dépenses.....	1,326,656.72	1,834,701.46

Excé. de rev.	\$22,304.74
Excé. de dép.	\$258,151.56

Les revenus et les dépenses accusent également une augmentation assez considérable, mais plus marquée en ce qui regarde le chapitre des dépenses. La comparaison s'établit comme suit :

#### REVENUS.

Décembre 1873.....	\$1,586,549.90
Décembre 1872.....	1,348,961.46

Augmentation.....	\$237,588.44
-------------------	--------------

#### DÉPENSES.

Décembre 1873.....	\$1,834,701.46
Novembre 1872.....	1,326,656.72

Augmentation.....	\$518,044.74
-------------------	--------------

Six mois de la présente année fiscale sont maintenant écoulés, et il est intéressant de connaître les opérations durant cette période.

En établissant la comparaison pour le premier semestre on arrive au résultat suivant pour toutes les sources de revenus et de dépenses :

REVENUS.	1872	1873
Douanes.....	\$6,483,320.21	6,811,663.64
Accise.....	2,241,601.02	2,048,485.68
Postes.....	339,985.72	510,760.68
Trav Publics.	746,451.38	787,340.50
Timbres.....	105,809.58	105,899.54
Divers.....	321,458.04	761,649.52

Total.....	\$9,973,859.66	11,836,805.85
Dépenses.....	9,059,181.89	11,854,479.38

Excé. de rev.	\$914,677.77
Excé. de dép.	\$17,673.53

Cet état est intéressant en ce qu'il nous montre le mouvement d'augmentation et de diminution qui s'est produit dans les diverses sources de revenus. L'augmentation s'est fait sentir principalement dans les douanes qui ont donné \$350,000, les postes \$280,000, les travaux publics

\$40,000 et les divers \$440,000 de plus qu'en 1872. Les timbres ne donnent qu'un excédant de \$80. L'accise accuse une réduction de près de \$200,000.

L'augmentation totale de revenus a été de \$1,662,945.17 comme suit :

Revenus : 6 mois 1873...	\$11,836,805.85
Revenus : 6 mois 1872...	9,973,859.66

Augmentation.....	\$1,862,945.17
-------------------	----------------

L'augmentation des dépenses a été plus rapide comme le prouve l'état suivant pour la même période.

Dépenses 6 mois 1873...	\$11,854,479.38
" " 1872...	9,059,181.89

Augmentation.....	\$2,795,297.49
-------------------	----------------

La différence qui existe entre les opérations des deux semestres correspondants s'établit en ajoutant à la balance en caisse le 1 janvier 1873, le déficit qui s'y trouve au 1 janvier 1874, comme suit, savoir :

Balance 1 jan. 1872....	\$914,677.77
Déficit au 1 jan 1874.....	17,673.53

Total.....	\$932,351.20
------------	--------------

### Association de la Halle aux Blés.

L'assemblée générale annuelle de l'association de la Halle aux Blés a eu lieu hier. Le bureau de direction a soumis le rapport des opérations de l'année, que nous résumons comme suit :

L'état financier de l'association est toujours excellent et la balance en caisse continue d'augmenter.

On se rappelle qu'en 1872 un comité fut chargé d'examiner les moyens de se procurer une bâtisse plus convenable pour les séances de la Chambre de Commerce et de la Halle aux Blés. Le comité fit rapport en faveur de la formation d'une société au capital de \$100,000 et d'un site qui a été accepté comme répondant aux besoins du commerce. Le prix minimum avait été fixé à \$3 par pied, mais comme des propriétaires exigeaient \$3.50 et qu'une opposition active s'organisait contre l'éloignement du centre des affaires, le comité a cessé les négociations.

Comme le bail de l'association expire le 30 avril prochain, on suggère de le continuer pour quelques années encore en obtenant des héritiers de la succession Cuvillier des améliorations jugées nécessaires.

La question de l'union de toutes les associations en une seule et de la construction d'un magnifique édifice pour les contenir agite l'opinion et est recommandée à l'attention des membres.

L'embaras du fret attirera l'attention de l'association et des résolutions ont été

adoptées qui ont amené une réponse de M. Brydges et une correspondance avec M. Allan. On trouvera plus loin l'analyse de ces documents.

Les vœux du commerce ont été exaucés en ce qui concerne la composition de la commission du Havre, il a maintenant une représentation suffisante.

MM. Ryan, Ogilvie, Spratt et Labelle ont été élus délégués de l'association à la prochaine convention de la Chambre de Commerce de la Puissance.

La loi d'inspection passée à la dernière session requiert des amendements.

Le gouvernement a été induit à prendre les moyens de fournir des facilités suffisantes pour la réception de la farine et du grain.

La dernière convention de la Chambre de Commerce de la Puissance a été très importante et elle a adopté une résolution en faveur du renouvellement du traité de réciprocité.

La question de transport continue de préoccuper l'opinion publique tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Dans l'ouest elle est regardée comme vitale, tandis que dans l'Est et à New-York on recherche activement les moyens d'en réduire les frais. Une convention à ce sujet aura lieu prochainement à New-York.

En rapport avec cette question, Montréal a eu l'honneur de recevoir la visite du comité sénatorial de transport et celle du club commercial de Boston.

On espère que ce qu'ils ont vu a produit une impression favorable et aura pour résultat de mieux faire connaître les avantages offerts par notre port.

### CHAMBRE DE COMMERCE.

L'assemblée trimestrielle de la Chambre de Commerce de Montréal a eu lieu hier. Le nombre des membres présents était très-considérable, et nous avons remarqué les canadiens-français dont les noms suivent, savoir : MM. G. Boivin, A. M. Delisle, E. A. Gendreau, Chs. Hébert, A. Kéroack, H. Labelle, L. E. Morin, J. D. Rolland et S. St Onge.

Le président, M. Hugh McLellan occupait le fauteuil et passa en revue les travaux du dernier trimestre.

La première question qui est venue sur le tapis a été celle de la construction du pont de chemin de fer au Côteau du Lac.

Un mémoire à ce sujet fut adressé au gouvernement qui n'a encore fait aucune réponse. On espère néanmoins que le gouvernement n'accordera pas la permission d'ériger ce pont sans prendre toutes les

précautions pour qu'il n'embarasse point la navigation du St Laurent.

La question de l'aillite a fortement occupé le bureau, parce que le sujet devait nécessairement revenir devant les chambres, ainsi que celle de la loi d'inspection. Ces deux sujets ont été mis à l'ordre du jour pour la prochaine convention de la Chambre de Commerce de la Puissance qui se réunira à Ottawa le 24 février prochain. Les délégués de cette organisation MM. Darling, Drummond, White et Hugh McLellan les amèneront sur le tapis avec beaucoup d'autres.

Le commerce du port a été très satisfaisant durant la dernière saison. Cependant, comme on a fait des objections à quelques-uns des réglemens, le gardien du port a été chargé de se rendre en Europe et d'y étudier les diverses méthodes de charger et de décharger les navires, et d'adopter tels nouveaux réglemens qu'il trouvera avantageux.

A la demande des directeurs du chemin de fer de Montréal, Chambly, Fréligsburgh, le conseil a cru qu'il était justifiable de demander d'accorder de l'aide à cette entreprise.

En réponse à une question du consul Italien, le conseil s'est assuré auprès du ministre de la marine et des pêcheries que les navires Italiens pouvaient faire le commerce de cabotage dans tous les ports du Canada.

Le président aborda ensuite la question de l'élargissement des canaux et particulièrement du canal Welland dont les progrès étaient satisfaisants. Les travaux commencés permettront de recevoir des navires de 270 pieds tirant 12 pieds d'eau. Quand les canaux seront tous élargis, le port de Montréal offrira des facilités incomparables au commerce de l'ouest. Déjà ses progrès rivalisent avec ceux de New York et l'augmentation de son trafic est dans une proportion égale. Nous exportons environ 13,000,000 de minots de grain contre New-York 42,000,000. Ce qui nous fait défaut, sont les navires en nombre suffisant et c'est la lacune qu'il s'agit de faire disparaître. Le système de pilotage a aussi attiré la sérieuse attention du bureau.

Le commerce local prend de grands développemens, et comme toutes les nations y seront bientôt admises, il y a lieu d'espérer qu'il sera bientôt beaucoup plus considérable.

Par tous ces moyens on parvient à accommoder le trafic de ce port durant la saison de navigation. Mais une fois le St. Laurent couvert de glace l'embaras devient insurmontable en conséquence du

défaut de moyens suffisants de transport par chemins de fer. La grande question est de trouver un débouché capable d'écouler les produits que nous expédions. Sans vouloir discuter si la faute en est au Grand-Tronc ou à la Cie. Allan, il ne peut oublier les services que le Grand-Tronc a rendus au Canada en général et à Montréal en particulier, en faisant cesser son isolement durant les mois d'hiver.

En fait, ce chemin s'étend de Chicago à Portland, et Montréal n'est qu'une station intermédiaire sur cette route. Le grand objet est de faire cesser cet état de choses et de faire de Montréal un centre de distribution.

La construction du chemin de colonisation et du chemin de Chambly fourniront les moyens d'arriver à ce résultat et de donner la main à Boston qui nous offre des avantages supérieurs à ceux de Portland comme débouché.

Il faut espérer que le chemin de fer Vermont Central sera poussé jusqu'en ville ainsi que celui de Chambly.

Il importerait de faire connaître au commerce anglais les facilités que nous offrons et il en profiterait sans aucun doute.

Pour donner plus de poids aux représentations du commerce, il devrait exister une association des importateurs et une association des manufacturiers. Les unes et les autres devraient se concentrer dans la Chambre de Commerce, qui pourrait représenter avec force leurs intérêts respectifs devant le gouvernement et le Parlement du pays.

M. Winn se fit l'interprète de tous en remerciant le président de son habile discours. Il voudrait avoir quelques informations sur le résultat de la députation qui s'est rendue auprès du ministre des Travaux Publics relativement à l'élargissement des canaux.

Le président répondit que lors de l'entrevue en question, M. Langevin dit que la question recevrait sa plus sérieuse considération; mais qu'il ne voyait pas trop ce qui pourrait être fait pour le canal Welland, dont les contrats étaient signés. Quant à l'amélioration du chenal du fleuve, les contrats ont été donnés et l'on s'attend que les travaux commenceront le 1 juillet prochain.

M. Winn ayant fait observer que certains canaux du St. Laurent sont beaucoup moins profonds que les autres, la résolution suivante fut adoptée:

« Que le Conseil attire l'attention du gouvernement sur l'importance d'agrandir immédiatement ces parties des canaux du

St. Laurent qui, à raison d'erreurs dans les travaux précédents, ont moins de profondeur que le reste des canaux. »

En réponse à M. Joseph, M. le président déclara que la chaîne de remorquage avait rendu de grands services et que l'année prochaine on se proposait de charger un droit peu élevé pour son usage.

Relativement à la suggestion de former des associations d'importateurs et de manufacturiers qui seraient des branches de la chambre de Commerce, il croit qu'il vaudrait mieux induire tout le monde à former partie de cette organisation plutôt que de la fractionner. Un comité a été constitué pour induire les marchands et les industriels à en faire partie.

MM. Shorey et Jaques partagent cette opinion, qui est combattue par MM. Joseph, White et Boivin.

Celui-ci dit qu'il faisait partie depuis assez longtemps de la Chambre et qu'on ne s'y occupait pas du tout des intérêts des manufacturiers. Il serait en faveur d'organisations de commerce qui feraient partie de la Chambre. Cela donnerait satisfaction aux fabricants et donnerait plus de vigueur à la chambre.

Finalement, il fut décidé que le Conseil de la Chambre prendrait la question en sa considération immédiate.

**Assurance des Cultivateurs et des Bâtisses isolées du Canada contre le Feu.**

La seconde assemblée annuelle de tous les actionnaires de cette compagnie eut lieu à Toronto, le 11 décembre dernier. Le rapport suivant fut soumis à l'assemblée.

Etat des affaires depuis le 1er novembre 1872, au 1er novembre 1873:

REVENUS.	
Primes reçues.....	\$58,129.01
Intérêt sur les dépôts et autres placements.....	10,007.32
Total.....	\$68,136.33
DEPENSES.	
Pertes subies, payées ou en voie de règlement.....	\$20,163.42
Dépenses générales d'administration...	19,619.39
	<u>39,785.81</u>
Laissant au compte des profits....	\$28,350.52
Si on y joint le surplus de l'année précédente.....	38 095.25
On a un surplus de.....	\$66,445.77
AVOIR	
Débitures municipales déposées au gouvernement d'Ottawa....	\$100,904.00
Intérêt accru.....	1,736.71
Dépenses préliminaires.....	3,714.51
Mobilier de bureau, etc.....	1,555.30
Argent en banque et dans les mains des agents.....	23,850.58
Total de l'avoir.....	\$131,761.10

DEBIT.

Capital, \$600,000, dont  
10 p. 0/10 payés..... \$60,000.00  
Pertes à payer..... 5,315.33

65,315.33

Balance de l'avoir..... \$66,445.77

Ce rapport est certifié correct par deux auditeurs : S. PRENÉ et W. HORN.

Il fut adopté unanimement.

Les directeurs pour l'année courante sont  
POUR ONTARIO.

L'Hon. A. McKenzie, Président,  
George Gregg, vice-président,  
John Birrell, éc.,  
L'Hon. Geo. Brown,  
J. D. Irwin, éc.,  
John McDonald, éc.,  
J. H. Masson, éc.,  
Hon. Wm McMaster,  
Hon. Col. Shaw, consul des Etats-Unis,  
L. W. Smith, C. K. D. C. L.,  
Robert Wilkes, éc., M. P.

POUR QUÉBEC.

Hon. J. H. Bellerose, vice-président,  
Hon. L. Archambault,  
Hon. Jos. Amand,  
Hon. W. H. Chaffers,  
Hon. P. E. Dostaler,  
Hon. P. Fortin,  
L. A. Jetté, éc., M. P.,  
P. Larue, éc., M. P. P.,  
R. Masson, éc., M. P.,  
W. Prévost, éc., M. P.,  
F. A. Quinn, éc.

J. MAUGHAN, éc.,  
Gérant, Toronto.  
S. PAGNUELO, éc.,  
Secrétaire, Montréal

Le *Globe* de Toronto, du 16 décembre publiait un long éditorial sur cette compagnie, dont nous faisons les extraits suivants :

" Nous publions plus loin le rapport des procédés à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie. L'Assurance des Cultivateurs n'existe (dans le Haut-Canada) que depuis deux ans, et déjà elle a plus de douze mille polices d'émanées, et tous les jours elle en émet un grand nombre d'autres. Le principe auquel elle a adhéré fermement, c'est de ne prendre que des risques isolés et non dangereux de leur nature : et jamais un risque n'excède \$5,000.00 sans réassurer ailleurs le surplus. C'est pourquoi elle peut accepter un taux bien moins élevé que ne pouvait le faire une compagnie canadienne ou étrangère avant son établissement.....

" De plus en plus le système suivi par la compagnie donne aux assurés une garantie absolue pour le paiement de toutes les pertes.....

" Le pourcentage des pertes annuelles, l'augmentation des affaires, et les fonds accumulés par la Compagnie durant une si courte période, dépassent les espérances de ses fondateurs. Les profits gagnés (en supposant le même pourcentage de pertes à l'avenir que par le passé) montrent un bien bel intérêt sur le capital payé, et aurait autorisé un fort dividende pour l'année écoulée.

" Nous sommes heureux d'apprendre, cependant, que les directeurs ont décidé de suivre la sage politique de laisser accumuler leurs revenus pendant encore une année, ce qui leur fournira l'expérience de trois ans, avant de déclarer un dividende. "

Le *Mail* de Toronto, du 16 décembre disait de son côté :

La balance au crédit du compte de profits et de pertes pour l'année dernière a atteint un montant qui, en tenant compte du capital payé, permet de mettre bientôt l'Assurance des Cultivateurs bien haut dans la liste des places

ments avantageux, pendant que les assurés sont certains d'une ample garantie dans le cas de feu. Nous recommandons à nos lecteurs d'étudier le rapport et l'état qui l'accompagne, et félicitons l'administration de la compagnie du résultat de ses opérations durant l'année.

Assurance des Cultivateurs et des bâtisses isolées du Canada contre le feu.

St. Dominique, 10 janvier 1874.

S. Pagnuelo, éc.,  
Secrétaire de l'Ass. des Cultivateurs, éc.,  
No. 12, rue St. Jacques, Montréal.

Monsieur,

Je suis heureux de reconnaître que votre Compagnie m'a payé la somme de quinze cents dollars (\$1,500) aussitôt que les papiers ont été mis devant les Directeurs du Bas-Canada à qui l'affaire avait été référée.

Je crois devoir recommander votre Compagnie aux cultivateurs et au public, comme offrant toutes les garanties possibles de sûreté et d'honnêteté.

Avec considération,  
Votre tout dévoué,  
C. POULIN, Ptre., Curé.

13 janv.—3édt am

OFFICE DE CONSULTATION POUR LA CONSOMPTION.

Institut Médical de l'Ouest, Cleveland, Ohio.

M. James I. Fellows :

Cher Monsieur :—Nous sommes engagés à prescrire votre Sirop composé d'Hypophosphite par le Dr. MacMaster, et son emploi a été couronné de tant de succès que nous assurons que nous l'emploierons toujours à l'avenir.

A. SLEE, Sr., M. D.

L'Hypophosphite de Fellows se vend dans toutes les apothicaires respectables. Aucune autre préparation d'Hypophosphite n'est propre à le remplacer.

## LA BANQUE D'HOCHELAGA ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

Conformément à une résolution du Bureau de Direction, une Assemblée Générale Spéciale des actionnaires de cette Banque est par le présent convoquée et aura lieu le vingt troisième jour de février prochain (23 février 1874) à 8 heures P. M. dans la salle du Cabinet de Lecture Paroissial, rue Notre-Dame, à Montréal, dans le but de prendre en considération l'opportunité de demander au Parlement fédéral un amendement à la charte de cette Banque, afin de fixer l'époque de l'assemblée générale annuelle des actionnaires au 5 janvier au lieu du 15 juillet et chaque année et en conséquence de ce changement de continuer les pouvoirs des Directeurs actuels jusqu'au 15 janvier prochain [ 874 ]

L. TOURVILLE,  
Président.

Montréal, 10 janvier 1874.

## LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Le sous-signé est prêt à recevoir des offres pour la location des magnifiques bureaux (chauffés à l'eau chaude) dans les étages supérieurs de la nouvelle bâtisse de la Banque Jacques-Cartier sur la Place d'Armes.

VOUTES de première classe.  
Possession immédiate.

H. COTTÉ,  
Chauffeur.

Montréal 12 janvier 1874.

## A LOUER



DEUX MAGASINS de première classe à trois étages, soixante-et-douze pieds de profondeur avec un soubassement de onze pieds de haut, des vitreaux éclairés, situés au coin des Rues Versailles et St. Joseph. Chaque étage de ces magasins peut se louer séparément, ainsi que le soubassement.

Plus cinq autres MAGASINS sur la même rue.

S'adresser à

CHARLES GAREAU,

35, Rue M. Kny.

Visible le matin de 7 heures à 8.

Le soir de 6, h. 8.

12 janv.

## A VENDRE

DEUX CENT SOIXANTE LOTS sur la terre DESEVE aux Tanneries Ouest, dans le Centre du Village et des manufactures. Conditions libérales.

S'adresser à

CHARLES GAREAU,

35, Rue McKay.

Visible le matin 7 heures à 8.

Le soir de 6 heures à 8.

Où à

E. PRUD'HOMME, Ec.,

Notaire.

No. 5, Carré Chaboillez

12 janv

## Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

LOUIS BEAUDRY, de la cité de Montréal, épicerie commerçant,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 100, rue Dorchester, dans la cité de Montréal, le VIN ET-SEPTIEME jour de FÉVRIER prochain, à DEUX heures avant-midi, afin de prendre communication de l'état de ses affaires, et nommer un Syndic.

G. H. DUMESNIL,  
Syndic Provisoire.

Montréal 13 Janvier 1874.

## Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

BERNINA DAVID, de la Cité de Montréal, veuve de Joseph Laporte, et épouse de Louis Cayouette, commerçante.

FAILLI.

La Faillie m'a fait cession de ses biens et ses créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaires, No. 530, Rue Albert, Montréal, le vingt-septième jour de Janvier, courant à dix heures de l'avant-midi afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un Syndic.

G. H. DUMESNIL,  
Syndic Provisoire.

Montréal 12 janvier 1874.

## Thibaudeau, Généreux & Cie.,

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THIBAUDEAU, GENEREUX & CIE.  
à Montréal.

THIBAUDEAU, FRERES & CIE.,  
à Québec

THIBAUDEAU, BROTHERS & Co.,  
à Manchester, (Angleterre)

Montréal, 15 janvier 1874

## SEL

2,000 SACS SEL de LIVERPOOL

DIX AU TONNEAU

A VENDRE PAR

MORIN & Cie.,

COMMISSIONNAIRES.

4 nov.

Magnifiques Places d'Affaires

QUATRE SPACIEUX

ET

SUPERBES MAGASINS

A

LOUER



En face de l'Hôtel Donegana sur la Rue NOTRE-DAME, dans un quartier où les affaires augmentent rapidement depuis deux ou trois ans.

Egalement avantageux pour le commerce gros comme pour le commerce de détail à cause de leur proximité du Port, du Marché-Bonsecours et de l'un des grands hôtels les mieux patronisés de la ville.

Deux de ces magasins ont près de 100 pieds de profondeur avec CAVE spacieuse éclairée, parfaitement égoutée et convertie d'un bon plancher; magnifique PLATE-FORME au second.

Site très-avantageux pour le commerce de Marchandises Sèches, Groceries, Vins, etc., Marchands de Mubles, de Fer, de Faïence, de Peintures, etc., etc.

Le magasin No. 36, actuellement occupé par M. Girard, est muni de tablettes, de magnifiques COMPTOIRS et de tout ce qui est nécessaire pour le commerce de MARCHANDISES SECHES.

Les travaux pour achever ces constructions vont être repris immédiatement et les Magasins seront prêts à être loués vers le milieu de mars prochain

- AUSSI -

A LOUER

avec les magasins ou séparément

QUATRE LOGEMENTS

de première classe, contenant toutes les améliorations modernes

Gaz, Bains, Water-Closet, etc.

Quartier des plus saines: en arrière

Vue magnifique sur Flavel et de l'île Ste. Hélène

AVEC

COUR HANGARDS, Etc.

AMÉLIORATIONS DE MANIÈRE A REVENIR CONTRE LA CONVENANCE DES LOCATAIRES.

PRIX TRÈS-MODÈRES

Pour plus amples détails s'adresser sur les lieux à M. HENRI GIRARD Ou au soussigné,

ALPH. DESJARDINS.

No. 30, Rue St. Gabriel.

24 déc

PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

A. Titres :-

Table with 2 columns: Description (e.g., Antioquien, Mexicain) and Price (e.g., par lb, 54 0)

B. Titres :-

Table with 2 columns: Description (e.g., 1<sup>re</sup> classe première, 2<sup>e</sup> classe première) and Price (e.g., par 100 lbs, 20 minime)

Café Vert-

Table listing coffee prices: Cap, Domingue, Arabico, Java, Roché, Moore, etc. with prices in \$ c. and Maque.

Cire-

Table listing wax prices: anne du Canada, suche de la Havane

Coringe-

Table listing cordage prices: cable à lieu Manille, merlins, grelins, cordes, etc.

Chaux et Ciments-

Table listing cement prices: permatique de Belmont, aramide blanche, etc.

Charbon-

Table listing coal prices: méridien en bloc, pour grille, etc.

Bois-

Table listing wood prices: cyprès, pin, etc.

Bois de charbon-

Table listing charcoal prices: Spps., Taylor, etc.

Cigarettes-

Table listing cigarette prices: Américains, Mexico de Manille, etc.

Citronnes-

Table listing citrus prices: No. 1, No. 2, No. 3

Chaux et Ciments-

Table listing cement prices: chaux forte, ordinaire, blanche, etc.

Comestibles-

Table listing food items: sucre de choix, ordinaire, etc.; farine, etc.

Conteurs-

Table listing tin prices: sans de plomb, etc.

Bois de zinc-

Table listing zinc prices: zinc de ceruse, etc.

Citronnes-

Table listing citrus prices: citron à chaudelle, etc.

Viande-

Table listing meat prices: viande à saumelle, etc.

Table listing various goods: huile, sucre, etc. with prices in \$ c. and Maque.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: de Berger, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: de Edwardsburg, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: de Muis, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: avec escompte, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Farines, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Fournitures de Bord, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Fourrages, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Chat sauvage, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Fruits, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Dates, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Prunes d'Inde, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Do. de Turquie, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Do. de Venise, etc.

Caoutchouc-

Table listing rubber prices: Fruits au Sirop, etc.





**SPIRITUEUX DOMESTIQUES**

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.  
500 Barils }  
300 do } Whisky de Seigle.

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

**MORIN & CIE.,**

10, Rue St. Nicholas.

**H. CHARLEBOIS**

Epicier en Gros et en Détail

Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

**No. 96, RUE MCGILL**

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

**MONTREAL**

24 juillet

**NAZAIRE TURCOTTE**

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

**QUAIDEHUNT**

BASSE VILLE

**QUEBEC**

8 mai

31 1901

Fabrique de Colle Forte de Montréal

**H. LABELLE & Cie**

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de  
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf  
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.

30-30

**N. QUINTAL**

Négociant en Épiceries, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

**No. 83, Rue St. Joseph**

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

**HAMILTON & Cie.**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

05,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

**MONTREAL.**

30-10

**GAUTHIER, MAYRAND & Cie**

IMPORTATEURS DIRECTS

**279 & 281**

**Rue des Commissaires**

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Épiceries générales anglaises et françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Mousse de différentes marques et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, allemands ou de la Havane,

Produits français les plus variés, en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morne sèche et verte.

9 oct. 1878.

**POISSON INSPECTE**

Barils Hareng No. 1 du Labrador,  
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,

A vendre chez

**C. FRASER & CIE.**

377 et 379, Rue des Commissaires

**MONTREAL.**

**132, RUE ST. JOSEPH**

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Chamblé.

**C. A. DEPOCAS**

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

**J. L. CASSIDY & CIE.**

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRETERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

**LA 'CROYENNE'**

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

**S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal**

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,  
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire  
Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

**EDWARD STARK,**

Gérant département de la vie.

14 nov.

**AUX TANNEURS ET AUTRES**

**ON A BESOIN**

POUR LA

**Fabrique de Colle de Montréal**

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

**H. LABELLE & Cie.,**

10, Rue du Port.

30-30

**RICHARD BERNS**

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne  
ALLAN

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

64001

52

**JOHN HOPE & CIE.,**  
**Mrschands Commissionnaires**

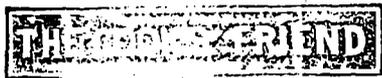
Montréal,

Représentant en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAV  
 " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.  
 " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.  
 M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA  
 MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.  
 M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.  
 MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.  
 MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.  
 MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.  
 MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.,

N.B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.  
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS  
 Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLIS EN 1860



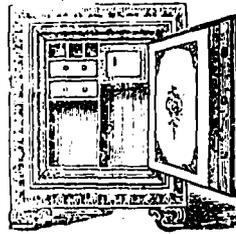
**J. T. LETOURNEUX**  
 IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS  
 HUILES, VERNIS,  
 VERRES A VITRES MASTIC  
 LAMPES PINCEAUX  
 CHEMINÉES ETOUPE  
 COLTAR Etc., Etc.  
 VITRES, GLACES de MIROIRS et VITRES de COULEUR  
 TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puissance du Canada de la Grande Pâte à la main pour ESSOUX.  
 No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.



MANUFACTURE  
 DE  
**COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.  
 PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.  
 PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.  
 COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, &c.  
 SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Pisons.  
 OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
 COFFRES-PORTES DE SECONDE MAIN, mais en ce genre de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT

URINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

30

1873

**NOUVEAUX POELES DE PASSAGE**  
 A CHARBON

Poèles à L'Huile de Charbon

CHEVRES, pour voitures brevetées.  
 RADIATEURS COMSTOCK, économie de 50 par cent sur le combustible.  
 CORNICIQUES et Ornements de Rideaux.  
 VASES et TAMIS pour Charbon chez

L. J. A. SURVEYER,

524, Rue Cnlg, Montréal.

15 sept. 1872.

cm

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

**C. H. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Rue de Vaudreuil.)

MONTREAL

ETABLIE, JANVIER 1871

**L'Agence Mercantile**  
 DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE  
 Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensés parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et *hoc omne genus*: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukie

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

St. Paul.

Louisville

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

ONE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande-Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

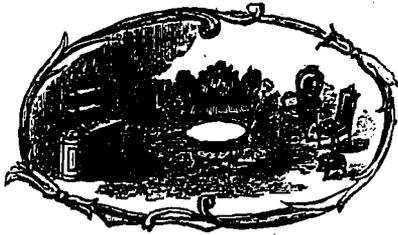
Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord

**TABLES DE SALON**

1,500 petites Corniches décou-  
pées à jour



Sofas-Canapés

PORTE-CHAPEAUX

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de  
tous prix

SIDEBARDS FINIS A L'HUILE

**C. E. PARISEAU**

449, RUE NOTRE-DAME  
MONTREAL

mil. 1879

MAGASIN CANADIEN

DE

**FERRONNERIE**

**H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU  
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul  
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentins, Pointures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres. 52

**S. CLOUTIER,**

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, —Rue St. Joseph, —No. 29,  
MONTREAL.

30-30

**E. HUDON, FILS & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374  
MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,  
E. HUDON, Jr.,  
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1873.

**Compagnie de Garantie du Canada**

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, écr.,

Gérant et Secrétaire

**DWARD RAWLINGS**

LA SEULE COMPAGNIE licenciée  
par le Gouvernement pour la trans-  
action des affaires de garantie dans  
tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus  
par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de  
Commerce, et Corporations dans toute la Pén-  
sance. 15-18

**MORIN & CIE.**

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P. Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT  
EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas  
MONTREAL

**N. VALOIS & Cie**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

**GAUCHER & TELMOSE**

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSE.

**HOSPICE LABELLE & Cie**

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

MONTREAL.

**AGRICULTURAL  
INSURANCE COMPANY**

CAPITAL.....\$500,000.  
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE

245 ST JAMES ST MONTREAL,  
— L. B. ROYER MANAGER.

**AVANTAGES OFFERTS**

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un  
vaste capital monétaire payé et cent mille  
pistres déposées au gouvernement comme  
sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les  
propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes  
et dommages causés par la foudre soit qu'il  
y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assu-  
rance contre le feu et "l'Agricultural" est la  
seule Compagnie en Canada qui offre cette  
garantie aux détenteurs de polices.

27 juin

am q-em s et h

**PIERRE JOLY & CIE.**

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE  
DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'abussent surtout trou-  
veront à cet établissement des avantages tant par la  
variété du stock que pour la régularité des prix. 17

**Ancelle & Morice**

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en  
gros un assortiment complet de

**PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS**

Consistant principalement

Vins,

Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du  
Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

Gle. berriv," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Cham-  
pagnes; Citrons et Oranges.